

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 Novembre 2021**

* * * * *

Date de la convocation : 09/11/2021
Date d'affichage : 09/11/2021

Nombres de Conseillers
- En exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14

L'an deux mil vingt et un, le 16 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de CIRON Joël, Maire

Etaient présents : M. CIRON Joël, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, BLOT-ANDRÉ Marianne, CHOPLIN Annie, LEWIK Clémence, MARY Annie, PASTEAU Isabelle, SARRY Céline, MM : GANDON Jérôme, PHILIPPOT Sébastien, POUTOIRE Dominique, ROULLEAU Vincent, TIMMERMAN Michel, VALLÉE Jérémy

Excusé(s) : M. GUEHO Nicolas
Secrétaire de séance : Mme SARRY Céline

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Tarifs de location de la salle polyvalente
- Location de la salle polyvalente : montant de la caution

Cette demande d'ajouts est acceptée à l'unanimité des membres présents.

**Accueil de loisirs de Tuffé-Val-de-la-Chéronne
Participation financière de l'année 2020**

Dans le cadre du partenariat signé avec la commune de Tuffé Val de la Chéronne, lié à un Contrat Enfance Jeunesse, il est demandé à la commune de Duneau une prise en charge annuelle pour 2020 liée à la participation des enfants domiciliés sur la commune.

Cette participation s'élève à 2 416,68 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte de payer la somme de 2 416,68€ correspondant à la participation financière de l'année 2020 liée à la participation des enfants domiciliés sur Duneau au centre de loisirs de Tuffé Val de la Chéronne pour les actions suivantes : les mercredis, les petites vacances, les vacances d'été et l'espace jeunesse.

(12 pour)

Arrivée de Madame AHIER Brigitte à 20h20.
Arrivée de Madame MARY Annie à 20h31.

SAEPA de Connerré
Approbation des rapports annuels de 2020
Eau potable et assainissement collectif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Collectif (RPQS) de l'année 2020 du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SAEPA) de Connerré.

Il présente également le rapport de service public de l'eau potable de l'année 2020. Monsieur le Maire propose d'approuver ces deux rapports.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

Approuve le RPQS et le rapport de service public de l'eau potable du SAEPA de Connerré de 2020.
(12 pour et 2 abstentions)

Projet d'aménagement du centre-bourg
Choix d'un maître-d'oeuvre

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de choisir un maître d'œuvre pour accompagner la commune dans le projet d'aménagement du centre-bourg. Pour mémoire, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la chronologie des étapes déjà franchies.

25 mars 2021 : présentation par le CAUE de leur étude exploratoire des possibilités de requalifications des circulations du centre-bourg.

9 juillet 2021 : dépôt d'un avis d'appel à la concurrence sur la plateforme sarthe-marchés-publics.

28 septembre 2021 : ouverture des plis avec l'accompagnement du CAUE (5 plis reçus).

21 octobre 2021 : session de « questions-réponses » avec les 5 candidats et avec le CAUE.

8 novembre 2021 : audition des 5 candidats et remise des offres, avec l'accompagnement du CAUE – étude des offres.

Les commissions « travaux » et « commission d'appel d'offres » ont été conviées pour les trois dernières étapes.

Monsieur le Maire explique qu'une première sélection a été faite sur la base de quatre critères :

- organisation et expérience professionnelle commune de l'équipe
- Expérience en matière de réalisation d'équipements publics et d'aménagements
- Appréciation des enjeux du site, des usages et pratiques rurales (facilité à se projeter)

- Implication auprès du maître d'ouvrage, la mairie (méthodologique)

L'entreprise FEUILLE A FEUILLE est arrivée en tête de cette sélection.

Une deuxième sélection a eu lieu après l'analyse des honoraires.

EVALUATION DES EQUIPES

Tous les candidats ont pris en compte une estimation prévisionnelle de **585 390 € HT** correspondant au montant des travaux afin de faire leur proposition d'honoraires.

L'équipe FEUILLE A FEUILLE et SODEREF

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **46 477, 30 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme : 19 331, 06 € HT**

Missions complémentaires (ESQ + PA totalité périmètre) : 5 500,00 €

TOTAL Mission « témoin » **TF + missions complémentaires : 24 831,06 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle : 21 646, 24€ HT**

Observations : Taux honoraires mission de base **7%**

L'équipe A2I

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **35 110,00 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme * (ESQ / PA compris) : 19 076,50 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle : 16 033,50 € HT**

**Pas de mission PA identifiée*

Observations : Taux honoraires mission de base **6%**

L'équipe VERT LATITUDE et IRPL

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **42 575,00 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme * (ESQ compris) : 22 850,00 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle : 19 725,00 € HT**

**Pas de mission PA identifiée*

Observations : Taux honoraires mission de base **7,27%**

L'équipe URBATERRA

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **32 196,45 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme * (ESQ compris) : 16 513,97 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle : 15 682,48€ HT**

**Pas de mission PA identifiée*

Observations : Taux honoraires mission de base : **5,5%**

L'équipe PAYSAGE CONCEPT et SODEREF

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **43 906,28 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme (ESQ et PA compris) : 20 713,88 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle : 23 192,40€ HT**

Observations : Taux honoraires mission de base : **5,78%**

Après cette deuxième sélection, les membres des deux commissions proposent au Conseil Municipal l'offre de l'équipe PAYSAGE CONCEPT ET SODEREF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Choisit l'offre de l'équipe PAYSAGE CONCEPT et SODEREF selon le détail suivant :

TOTAL GLOBAL (TF + TO) : **43 906,28 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche ferme** (ESQ et PA compris) : **20 713,88 € HT**

TOTAL Mission « témoin » **Tranche optionnelle** : 23 192,40€ HT

Observations : Taux honoraires mission de base : **5,78%**

(14 pour)

Tableau des emplois

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois suivant, suite à la suppression du poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
F I L I E R E ADMINISTRATIVE Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35h

Adjoint Administratif	C	1	21h30
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint Technique	C	2	35h
Principal de 1 ^{ère} classe		1	20h
Adjoint Technique	C		
Principal de 1 ^{ère} classe		5	
TOTAL			

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prend effet à compter du 01/01/2021,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune de Duneau, chapitre 012.

(14 pour)

Tarifs de location de la salle polyvalente

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente pour une application au 1er janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide les tarifs de location de la salle polyvalente suivants, pour une application dès le 1er janvier 2022 :

LOCATION DE LA GRANDE SALLE

	Commune	Hors commune	<u>*Tarif réduit Commune</u>	<u>*Tarif réduit Hors Commune</u>
1 jour	280 €	390€	130€	160€
2 jours	420€	550€		
Vin d'honneur	110€	160€		

ou réunion

***Tarif semaine : tarif réduit pour la période hors scolaire du lundi 10h00 au vendredi 17h00 en journée, période scolaire uniquement le vendredi 17h00.**

LOCATION DE LA PETITE SALLE

	Commune	Hors commune	<u>*Trif réduit</u> <u>Commune</u>	
1 jour	130€		60€	
2 jours	180€			
Vin d'honneur ou réunion	70€	100€		

***Tarif semaine : tarif réduit pour la période hors scolaire du lundi 10h00 au vendredi 17h00 en journée, période scolaire uniquement le vendredi 17h00.**

-20€ par jour pour l'utilisation de la borne camping

(14 pour)

Location de la salle polyvalente
Montant de la caution

Le Conseil Municipal envisage d'augmenter la caution demandée dans le cadre d'une location de la salle polyvalente.

Cette caution est actuellement de 600€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

Fixe à 1500€ le montant de la caution demandée dans le cadre d'une location de la salle polyvalente.

(12 pour et 2 contre)

QUESTIONS DIVERSES

* Le conseiller choisit pour composer la CLECT au sein de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise est Monsieur Joël CIRON.

* Devis signés : - Pour le diagnostic phytosanitaire des tilleuls de la place de l'église, devis

Aubépine d'un montant de 1740€ TTC.

- Pour l'étude topographique du bourg, devis Géoplus d'un montant de 1536€ TTC

* La location de la salle polyvalente le 31 décembre est réservée aux habitants de la commune de Duneau.

* Le comice agricole 2022 sera possible à Duneau selon le calendrier des élections.

* CCAS EHPAD de Tuffé : pour un projet de travaux de 7 000 000€, une subvention de 336 000 € est sollicitée auprès des communes voisines.

* Aménagement de la RD323 : lecture du courrier du Département en réponse à une demande d'aménagement du carrefour RD323/rue Haute.

* Voeux du Maire fixés le 7 janvier 2022 à 18h30.

* Date élections 2022 : Présidentielles, les 10 et 24 avril 2022 / Législatives, les 12 et 19 juin 2022.

* Repas du 11 novembre : bilan très positif, ambiance chaleureuse, bon repas.

* 12 décembre : journée récréative pour le Noël des enfants de la commune.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 20h.

Les membres présents ont approuvé et signé le procès-verbal de séance ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 23h30.
Le Maire, Joël CIRON

